



# Vers une réforme de la garantie légale de conformité

Actualité législative publié le **21/04/2021**, vu **1169 fois**, Auteur : [Assistant-juridique.fr](https://www.assistant-juridique.fr)

**Le 26 février dernier, le Gouvernement lançait une consultation publique concernant la transposition de deux directives européennes du 20 mai 2019 portant réforme du régime de la garantie légale de conformité.**

L'article 1 de la loi DDADUE du 3 décembre 2020 habilite le gouvernement à transposer les directives 2019/770 (contenus et services numériques) et 2019/771 (contrats de vente de biens) du 20 mai 2019 par voie d'ordonnance.

Et les deux textes européens prévoient qu'au plus tard le 1er juillet 2021, les États membres adoptent et publient les dispositions nécessaires pour se conformer auxdites directives. Ces nouvelles dispositions seront alors applicables à partir du 1er janvier 2022.

L'avant-projet d'ordonnance, soumis à consultation publique, a donc pour objet de transposer les dispositions européennes dans notre droit national.

Cette durée de 2 ans applicable pour les contrats de vente de bien est étendue aux nouveaux contrats de fourniture de contenus et services numériques. La présomption du défaut de conformité est, quant à elle, de 2 ans pour les biens (déjà en vigueur depuis 2016) et d'1 an pour les contenus et services numériques.

Source : fevad

Voir aussi notre guide : [Créer et gérer un site de e-commerce 2021-2022](#)

## Articles sur le même sujet :

- [Créer et gérer un site de e-commerce](#)
- [Réussir la création de sa SARL](#)
- [Récupérer une facture impayée](#)
- [Éviter les impayés](#)
- [Démission d'un gérant de SARL : mode d'emploi](#)
- [Révoquer un gérant de SARL](#)
- [Dissoudre une SARL](#)
- [Guide pratique de la SARL](#)
  
- [Comment ouvrir un site de e-commerce en 9 étapes ?](#)

- E-commerce : est-on obligé de créer une entreprise ?
- Comment réaliser facilement un business plan en 4 étapes
- Quel est le meilleur statut juridique pour le e-commerce ?
- Qu'est-ce qu'un auto-entrepreneur ?
- Comment créer une SARL en 7 étapes ?
- Créer un site de e-commerce : les déclarations obligatoires
- Quelle est la loi applicable à un site de e-commerce ?
- E-commerce : faut-il encore déclarer son site à la CNIL ?
- La rédaction des conditions générales de vente (CGV)
- Quelles mentions obligatoires pour un site internet (ecommerce) ?
- Comment protéger un nom de domaine ?
- Les professionnels ont-ils tous l'obligation de désigner un médiateur de la consommation ?
- E-commerce : la délivrance d'une facture est-elle obligatoire ?
- Vente en ligne et fraude à la carte bancaire : qui est responsable ?